

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Alexia Bertrand, *Présidente f.f.* ;
Benoît Cerexhe, *Bourgmestre* ;
Tanguy Verheyen, Damien De Keyser, Philippe van Cranem, Françoise de Callatay-Herbiet, Carla Dejonghe, Georges Dallemagne, Dominique Harmel, *Échevins* ;
Anne-Charlotte d'Ursel, Christine Sallé, Christophe De Beukelaer, Alexandre Pirson, Caroline Lhoir, Cécile Vainsel, Etienne Dujardin, Muriel Godhaird-Sterckx, Marie Cruysmans, Antoine Bertrand, Jonathan de Patoul, Christiane Mekongo Ananga, Cathy Vaessen, Hatiana Martine LUWANA, Florentine Röell, Vincent Wauters, François-Julien De Smet, Jean-Nicolas Laurent Josi, Virginie Van Lierde, Fabienne Puel van Raemdonck, Emmanuel Fouarge, Géraldine de Chestret de Hanefte, Clémence Decrop, Sophie Hiernaux, Noureddine Chaghrouani, *Conseillers communaux* ;
Florence van Lamsweerde, *Secrétaire communale*.

Excusé

Yvan Verougstraete, *Conseiller communal*.

Séance du 21.01.25

#Objet : CC - Enseignement francophone - Ecole du Chant d'oiseau et de Joli-Bois individualisé - Règlement d'ordre intérieur du Conseil de Participation #

Séance publique

Enseignement FR

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'Enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire du 03.05.2019, et plus précisément les articles 1.5.3-1 à 1.5.3-3 ;

Vu la circulaire 9264 du 24.05.2024 concernant le Conseil de participation en pratique ;

Considérant que le Conseil de participation est la seule instance qui permet de réunir tous les acteurs et partenaires de la communauté scolaire qui participent à l'amélioration du climat scolaire et du bien-être à l'école, piliers essentiels à la construction des apprentissages ;

Considérant que l'élaboration du Règlement d'ordre intérieur est la première tâche du Conseil de participation ;

Vu le règlement d'ordre intérieur proposé par le Conseil de participation de l'école du Chant d'oiseau ;

Vu le règlement d'ordre intérieur proposé par le Conseil de participation de l'école de Joli-Bois individualisé ;

DECIDE :

1. d'approuver le règlement d'ordre intérieur du Conseil de participation de l'école du Chant d'oiseau ;
2. d'approuver le règlement d'ordre intérieur du Conseil de participation de l'école de Joli-Bois individualisé.

Le Conseil approuve à l'unanimité le projet de délibération.

34 votants : 34 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

La Secrétaire communale,
(s) Florence van Lamsweerde

La Présidente f.f.,
(s) Alexia Bertrand

POUR EXTRAIT CONFORME
Woluwe-Saint-Pierre, le 23 janvier 2025

La Secrétaire communale,



Florence van Lamsweerde

Le Bourgmestre,



Benoît Cerexhe